



## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, Dania Hovington, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil a adopté à sa session ordinaire du 15 octobre 2024, le Règlement numéro 373-24 intitulé :

**« Règlement ayant pour objet d'augmenter le montant du fonds de roulement. »**

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Pointe-aux-Outardes, ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2024.

Dania Hovington  
Directrice générale et  
greffière-trésorière